

2017-1577
2019-05-10



GROUPE	7, 11	FONGICIDE
--------	-------	-----------

LUNA SENSATION ^(MC)

FONGICIDE EN SUSPENSION

Pour la suppression des maladies indiquées dans les légumes-racines, légumes-feuilles vert, les légumes-pétiotes, les légumes-feuilles du genre Brassica, les cucurbitacées, les fruits à noyau, l'houblon et les petits fruits de plantes naines.

COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32107 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Fluopyram	250 g/L
Trifloxystrobine	250 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035 %, 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003% à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 à 200 L

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847.

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI : Se référer au livret fourni avec ce contenant.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, des chalets, des écoles et des superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Les gants ne sont pas requis pendant l'application dans une cabine fermée. De plus, porter un casque résistant aux produits chimiques pendant l'application par pulvérisation pneumatique à cabine ouverte. Un casque résistant aux produits chimiques inclus un chapeau Sou'Wester, un chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou un chapeau imperméable à large bord avec capuche avec une protection suffisante du cou.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : TOXIQUE pour les oiseaux et les mammifères sauvages. Toxique pour certains insectes utiles. TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

NE PAS appliquer directement sur les habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et les habitats estuariens/marins. **NE PAS** contaminer les eaux en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Ne pas appliquer directement sur des eaux de surface ou des zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Ce produit peut contaminer l'eau par ruissellement. Ce produit affiche un potentiel de ruissellement plusieurs mois après son application. Les sols mal drainés et les sols dont la profondeur de la nappe phréatique est faible favorisent davantage un ruissellement de l'eau qui renferme ce produit. L'établissement d'une bande de végétation protectrice égale et bien entretenue, entre les zones traitées et les plans d'eau de surface tels que les étangs, les ruisseaux et les sources, permet de réduire le risque de contamination de l'eau à la suite d'une averse ou d'un ruissellement. On réduira le degré de ruissellement de ce produit en évitant les épandages lorsque des averses sont prévues dans les 48 heures. De bonnes pratiques de lutte contre l'érosion permettent de réduire le risque de contamination des eaux de surface par ce produit.

Les résidus de ce produit affichent les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

ENTREPOSAGE : Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas entreposer à des températures intérieures au point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien agiter avant de l'utiliser. Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité. Entreposer dans le contenant d'origine. En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer sans frais le 1-800-334-7577.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, des fossés et des canaux d'irrigation.

LUNA SENSATION est une marque de commerce de Bayer.



GROUPE	7, 11	FONGICIDE
--------	--------------	-----------

LUNA SENSATION ^(MC)

FONGICIDE EN SUSPENSION

Pour la suppression des maladies indiquées dans les légumes-racines, légumes-feuilles vert, les légumes-pétiotes, les légumes-feuilles du genre Brassica, les cucurbitacées, les fruits à noyau, l'houblon et les petits fruits de plantes naines.

COMMERCIAL

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32107 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF :

Fluopyram	250 g/L
Trifloxystrobine	250 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035 %, 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009% et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0003% à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 à 200 L

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847.

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

LUNA SENSATION

Table des matières

Numéro de section :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Avis	1
	Le produit	2
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, vêtements et Équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements Toxicologiques	4
	Dangers environnementaux	5
	Entreposage	6
	Élimination	7
MODE D'EMPLOI	Renseignements sur l'application et Précautions	8
	Cultures, maladies, taux et Périodes d'application	9
	Restrictions sur les cultures de rotation	10
	Instructions de mélange	11
	Recommandations sur la Gestion de la résistance	12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 1 – AVIS

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SECTION 2 – LE PRODUIT

LUNA SENSATION est un fongicide à large spectre aux propriétés préventives, systémiques et curatives, recommandé pour la suppression des maladies de certaines cultures. LUNA SENSATION convient le mieux lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'un programme de traitements préventifs.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

SECTION 3 – PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après l'utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements des préposés à l'application séparément des autres vêtements.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, des chalets, des écoles et des superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les activités de réparation. Les gants ne sont pas requis pendant l'application dans une cabine fermée. De plus, porter un casque résistant aux produits chimiques pendant l'application par pulvérisation pneumatique à cabine ouverte. Un casque résistant aux produits chimiques inclus un chapeau Sou'Wester, un chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou un chapeau imperméable à large bord avec capuche avec une protection suffisante du cou.

DÉLAI DE SÉCURITÉ : NE PAS entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées pendant l'intervalle de sécurité (DS) de 12 heures après l'application.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

SECTION 5 – DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les oiseaux et les mammifères sauvages. Toxique pour certains insectes utiles.
TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

NE PAS appliquer directement sur les habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et les habitats estuariens/marins. **NE PAS** contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Ne pas appliquer directement sur des eaux de surface ou des zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Ce produit peut contaminer l'eau par ruissellement. Ce produit affiche un potentiel de ruissellement plusieurs mois après son application. Les sols mal drainés et les sols dont la profondeur de la nappe phréatique est faible favorisent davantage un ruissellement de l'eau qui renferme ce produit. L'établissement d'une bande de végétation protectrice égale et bien entretenue,

entre les zones traitées et les plans d'eau de surface tels que les étangs, les ruisseaux et les sources, permet de réduire le risque de contamination de l'eau à la suite d'une averse ou d'un ruissellement. On réduira le degré de ruissellement de ce produit en évitant les épandages lorsque des averses sont prévues dans les 48 heures. De bonnes pratiques de lutte contre l'érosion permettent de réduire le risque de contamination des eaux de surface par ce produit.

Les résidus de ce produit affichent les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex. sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

SECTION 6 – ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas entreposer à des températures intérieures au point de congélation. Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien agiter avant de l'utiliser. Entreposer le contenant bien fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni à proximité. Entreposer dans le contenant d'origine. En cas d'incendie ou de contenants endommagés ou qui fuient, composer sans frais le 1-800-334-7577.

SECTION 7 – ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, des fossés et des canaux d'irrigation.

MODE D'EMPLOI

SECTION 8 – RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION ET PRÉCAUTIONS

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION :

La couverture intégrale de toutes les parties de la plante à protéger est essentielle pour obtenir un bon degré de suppression des maladies. Utiliser un volume d'eau et une pression de pulvérisation suffisants pour assurer une couverture complète et uniforme en vue d'une suppression optimale de la maladie.

Cultures fruitières (fruits à noyau et houblon) : Appliquer LUNA SENSATION avec un pulvérisateur pneumatique dans un volume de pulvérisation d'au moins 500 L/ha, à moins d'autres directives sur l'étiquette.

Cultures potagères (légumes-racines, légumes-feuilles vert, les légumes-pétiotes, les légumes-feuilles du genre Brassica, les cucurbitacées) et petits fruits de plantes naines : Appliquer le produit LUNA SENSATION avec un pulvérisateur agricole dans un volume de pulvérisation d'au moins 200 L/ha.

PRÉCAUTIONS EN MATIÈRE D'APPLICATION :

Pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille moyenne telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/heure sur le site du traitement, telle que mesurée à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. **NE PAS** appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation.

Lorsque le produit est appliqué comme élément d'un mélange en cuve, lire et suivre toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux d'emploi, les restrictions et les limites de pâturage de chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus rigoureuses énoncées sur les étiquettes des deux produits, relatives au mélange, au chargement et à l'application.

Zones tampons

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection de :				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre
			Moins d'un mètre	Plus d'un mètre	Moins d'un mètre	Plus d'un mètre	
Pulvérisateur agricole	Carottes et autres légumes-racines		3	1	1	1	1
	Sous-groupe de cultures 13-07G (Petits fruits de plantes naines)						
	Légumes-feuilles vert (sauf Brassica)		4	1	1	1	1
	Légumes-feuilles du genre Brassica						
Légumes-feuilles pétiole (sauf Brassica)		2	1	1	1	1	
Cucurbitacées							
Pulvérisateur pneumatique	Fruits à noyau	Début du stade de croissance	15	5	3	1	2
		Fin du stade de croissance	10	2	2	1	1
	Houblon	Début du stade de croissance	30	5	4	1	2
		Fin du stade de croissance	25	3	2	1	1

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et pulvériser en utilisant la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes de ces produits d'association.

SECTION 9 – CULTURES, MALADIES, TAUX ET PÉRIODES D'APPLICATION

SOUS-GROUPE DE CULTURES 1B : CAROTTES ET AUTRES LÉGUMES-RACINES
--

Betterave potagère, bardane comestible, carotte, céleri-rave, cerfeuil tubéreux, chicorée, ginseng, raifort, persil à grosse racine, panais, radis, daïkon, rutabaga, scorsonère, salsifis, scolyme, chervis, navet.

Les parties aériennes ou les feuilles de ces cultures peuvent être utilisées comme nourriture pour humains ou pour animaux.

Maladie supprimée	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Brûlure alternarienne (<i>Alternaria dauci</i>)	300 à 500	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.
Blanc (<i>Erysiphe</i> spp.)	300 à 400	
Affaïssement à sclérotés (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	500	Appliquer dans le période essentiel pour la suppression de la maladie. Poursuivre les applications à intervalles de 7 à 14 jours, au besoin.

Restrictions : Ne pas dépasser 1 680 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. Ne pas appliquer LUNA SENSATION dans les 7 jours précédant la récolte. Ne pas laisser le bétail paître dans les zones traitées pendant les 7 jours suivant l'application. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

SOUS-GROUPE DE CULTURES 4A : LÉGUMES-FEUILLES VERT (à l'exception des brassicacées)

Amarante (feuilles), roquette, cerfeuil, chrysanthème (à feuilles comestibles et des jardins), mâche, cresson alénois, cresson de terre, pissenlit, oseille, endive (chicorée witloof), laitue (pommée et frisée), arroche, persil, pourpier, pourpier d'hiver, radicchio, épinard, tétragone (épinard de Nouvelle-Zélande), baselle

Maladie supprimée	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Sclérotique de la laitue et affaissement sclérotique (<i>Sclerotinia minor</i>) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	400 à 600	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 9 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.
Blanc (<i>Erysiphe</i> spp.)	300 à 400	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.

Restrictions : Ne pas dépasser 1 120 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. LUNA SENSATION peut être appliqué le jour de la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

SOUS-GROUPE DE CULTURES 4B : LÉGUMES-FEUILLES PÉTIOLES (à l'exception des brassicacées)

Cardon, céleri, laitue asperge, céleri chinois, fenouil de Florence (y compris l'osmorhize de l'Ouest, le fenouil doux, le fenouil de Florence), rhubarbe, bette à carde.

Maladie supprimé	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Mildiou (<i>Septoria apiicola</i>)	300 à 400	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 10 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.
Blanc (<i>Erysiphe</i> spp.)	300 à 400	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.

Restrictions : Ne pas dépasser 1 120 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. LUNA SENSATION peut être appliqué le jour de la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

CROP GROUP 5 : LÉGUMES-FEUILLES DU GENRE BRASSICA

Brocoli, brocoli de Chine (gai lon), chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois (pak-choï), chou chinois (pé-tsaï), chou chinois (gai-choï), chou-fleur, chou cavalier, chou-rave, rapini, feuilles de chou vert, chou frisé, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza, feuilles de navet, y compris tous les cultivars et/ou hybrides de ces cultures.

Maladie supprimée	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Affaissement sclérotique (<i>Sclerotinia minor</i>) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	400 à 600	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 9 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.
Blanc (<i>Erysiphe</i> spp.)	300 à 400	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.
Alternariose (<i>Alternaria brassicae</i>)	300 à 500	

Restrictions : Ne pas dépasser 1 120 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. LUNA SENSATION peut être appliqué le jour de la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

GROUPE DE CULTURES 9 : CUCURBITACÉES

Chayotte (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris gourde hyotan, courge-bouteille, gourde hechima et okra chinois), momordique (y compris pomme de merveille, margose amère et margose à piquants), melon véritable (hybrides et/ou cultivars de *Cucumis melo*, y compris cantaloup, melon ananas, melon brodé, melon de Perse, melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge (y compris les variétés de courges d'été telles que courge à cou tors, pâtisson, courge à cou droit, courge à moelle et courgette, et les variétés de courges d'hiver telles que courge poivrée, courge musquée, courge hubbard et courge spaghetti), pastèque (y compris les hybrides et/ou variétés de *Citrullus lanatus*).

Note : Un léger jaunissement en bordure des feuilles apparaît parfois à la suite d'une application du fongicide LUNA SENSATION dans les cucurbitacées.

Maladie supprimé	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Blanc (<i>Podospaera xanthii</i> , <i>Erysiphe cichoracearum</i>)	300 à 400	Débuter les applications à des fins préventives, lorsque les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie. Poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours, au besoin. En cas d'infestation grave, utiliser le taux le plus élevé.

Restrictions: Ne pas dépasser 1 980 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. LUNA SENSATION peut être appliqué le jour de la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

GROUPE DE CULTURES 12-09 : FRUITS À NOYAU

Abricot, abricot du Japon, cerise noire du Mexique, cerise (tardive, de Nankin, douce, acide), jujubier chinois, nectarine, pêche, prune, prune (d'Amérique, maritime, noire du Canada, myrobolan, chickasaw, de Damas, japonaise, Klamath), prune à pruneaux, prucot, prunelle, ainsi que cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.

Maladie supprimée	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Pourriture brune, Brûlure de la fleur et moniliose (<i>Monilinia laxa</i> , <i>Monilinia fructicola</i>) Blanc (<i>Podosphaera clandestine</i>) Tâche des feuilles (<i>Blumeriella jaapii</i>) Tavelure noire (<i>Cladosporium carpophilum</i>)	300 à 400	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 14 jours. En cas d'infestation grave, utiliser la dose plus élevée.

Restrictions: Ne pas dépasser 1 980 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. Ne pas appliquer LUNA SENSATION dans la journée précédant la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

HOUBLON

Maladie supprimée	Taux mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Blanc (<i>Sphaerotheca humuli</i> , syn. <i>Podosphaera macularis</i>)	300 à 600	Débuter les applications à des fins préventives, lorsque les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie. Poursuivre à intervalles de 10 à 14 jours, au besoin. Utiliser le taux le plus faible lorsque les vignes sont petites et augmenter le taux comme les vignes poussent. Faire des applications dans le volume d'eau suffisant (juste au point de ruissellement). Une couverture intégrale et uniforme des plantes est essentielle en vue d'une suppression optimale des maladies.

Restrictions: Ne pas dépasser 1 980 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. Ne pas appliquer LUNA SENSATION dans les 14 jours précédant la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.

SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07G: PETITS FRUITS DE PLANTES NAINES

Raisin d'ours, myrtille, bleuet nain, chicouté, canneberge, airelle rouge, fruit de Kunzea, pain de perdrix, fraise, ainsi que cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures.

Maladie	Dose mL/ha	Renseignements sur l'utilisation
Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Anthracnose du fraisier (<i>Colletotrichum fragaria.</i>)	500 à 600	Débuter les applications à des fins préventives et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 10 jours. En cas d'infestation grave, utiliser la dose plus élevée.
Blanc (<i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Podosphaera aphanis</i>)	300 à 400	
Restrictions: Ne pas dépasser 1980 mL de LUNA SENSATION par hectare par saison. LUNA SENSATION peut être appliqué le jour de la récolte. Pour limiter le risque de développement d'une résistance de la maladie à ces catégories de fongicides, ne pas faire plus de 2 applications de LUNA SENSATION ou de tout fongicide des groupes 7 ou 11 avant de faire la rotation à un fongicide d'un autre groupe.		

SECTION 10 – RESTRICTIONS SUR LES CULTURES DE ROTATION

Attendre 14 jours après l'application pour replanter la luzerne. Les cultures indiquées sur cette étiquette et celles-ci : les céréales, le maïs, le soya, les haricots secs, les pois secs, les arachides, les fraises et les légumes-fruits peuvent être cultivées n'importe quand après la dernière application de LUNA SENSATION. Toutes les autres cultures peuvent être cultivées 30 jours après la dernière application de LUNA SENSATION.

SECTION 11 – INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

LUNA SENSATION doit être appliqué avec de l'équipement propre et bien calibré. Avant d'ajouter LUNA SENSATION dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est bien propre :

- Verser la moitié du volume d'eau nécessaire dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Ajouter la quantité requise de LUNA SENSATION dans le réservoir et finir de le remplir d'eau jusqu'à l'obtention du volume total nécessaire.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et la pulvérisation.

SECTION 12 – RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, LUNA SENSATION contient un fongicide du groupe 7 et un fongicide du groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à LUNA SENSATION et à d'autres fongicides des groupes 7 et 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode

d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, utiliser LUNA SENSATION ou d'autres fongicides des groupes 7 et 11 en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes pathogènes.
- Pour les cultures à épandages multiples : le nombre total d'épandages contenant LUNA SENSATION (Groupe 7 and Groupe 11 fongicide) ne doit pas dépasser la moitié du nombre total d'applications de fongicides au cours d'une saison.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer en présence d'une baisse possible de sensibilité à LUNA SENSATION chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec des représentants Bayer au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

LUNA SENSATION est une marque de commerce de Bayer.

160630